

Café Ethique n°5



COMPTE-RENDU CAFE ETHIQUE N°5: « L'islam dans une France laïque »

Jeudi 9 Février, 12h30

Intervenants :

- Azzedine Gaci : recteur à la mosquée de Villeurbanne et enseignant chercheur à CPE Lyon
- Michel Younes : théologien à l'Université Catholique de Lyon

Juridiquement, le principe de laïcité est solidement établi en France. La loi du 9 décembre 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat proclame et organise la liberté de conscience, celle des cultes et aussi la séparation de l'Etat et des Eglises. Son premier article permet de définir la laïcité comme principe d'une liberté citoyenne, soucieuse de ses droits mais tout autant de ses devoirs envers l'intérêt général et l'ordre public. La sécularité sous-entend au contraire une indifférence vis à vis de la religion. La notion de laïcité n'est pas commune à tous les Etats, il faut se pencher sur l'Histoire de la laïcité, qui sera unique à chaque pays et mènera vers une définition unique à chacun. Cependant, on remarque que la laïcité est donc un concept majoritairement occidental. Au Moyen-Orient ce terme est souvent confondu avec athéisme.

Ce café s'inscrit dans la continuité des cafés qui discutent du rôle des différentes religions dans une France laïque (avec l'année dernière, une discussion sur la religion catholique avec le cardinal Barbarin).

Pistes de réflexion

- Faut-il autoriser le financement étranger des mosquées?
- Comment faire évoluer l'image des musulmans en France?
- Comment concilier islam et laïcité en France?
- Quelle place pour l'Islam en France en 2017?

Questions de l'auditoire:

Les questions sur la laïcité et la religion en France sont-elles des questions génériques ?

Il faut avoir une approche inductive c'est à dire regarder comment les choses se posent et observer la manière dont les français abordent le sujet.

Il faut tout d'abord revenir sur la définition de la laïcité. Cette notion n'est dans la constitution française que depuis peu (en effet, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat ne traite pas de laïcité mais uniquement de séparation entre église et état).

Il ne faut pas procéder à une mauvaise interprétation du concept de laïcité. Il y a deux types d'interprétations possibles qui s'opposent :

- la laïcité comme forme de rejet : il faut neutraliser l'espace de tout aspect religieux
- la laïcité comme autorité permettant le pluralisme religieux.

De manière générale, la deuxième interprétation est la plus fréquente, et la plus souvent évoquée dans les textes.

Cependant, des différentes interprétations de la religion peuvent faire blocage. En effet, certaines visions de la religion ne permettent pas le pluralisme et conduisent à l'exclusivisme. Comment ainsi faire cohabiter religion et laïcité si les religions cohabitent elles-mêmes pas ensemble ?

Faut-il créer un ministère des cultes ?

L'Etat est obligé d'engager des aumôniers mais n'est pas apte à les former. Comment les former ? Pour l'église catholique, l'état a trouvé la solution, mais comment faire pour l'islam ? Il y a des formations faites dans les universités pour les imams mais également pour les autres salariés d'une mosquée.

L'Etat français a ainsi créé en 2003 une fondation pour l'Islam de France : une initiative positive qui n'a cependant pas eu l'impact désiré et ceci du à des erreurs de jugement de la part de l'état français (par exemple : nommer un non musulman à sa tête).

Comment les religions peuvent-elles vivre ensemble?

Il y a tout d'abord deux exigences : pour commencer, les religions ne trouveraient la paix que si elles reconnaissaient la laïcité, et la laïcité ne serait elle même que lorsqu'elle aura accepté toutes les religions (sans hiérarchisations, sans ingérence...).

Il y a alors deux confusions qui peuvent apparaître : il ne faut pas confondre laïcité et absence de religions, et il ne faut pas voir la religion comme une remise en cause de la laïcité. Ces deux confusions possibles peuvent conduire à deux erreurs : on fait dire des choses à la laïcité qu'elle ne dit pas et des choses auxquelles on ne devrait pas forcément s'intéresser (ex : tenue vestimentaire : port du voile, menu dans les cantines scolaires) ; et l'islam est enseignée comme une religion de violence.

La laïcité suit la règle des 3L : elle implique tout d'abord liberté de conscience (c'est à dire liberté de croire ou de ne pas croire), liberté d'expression (à savoir le respect des sentiments des uns et des autres), et liberté de l'exercice des cultes.

Il y a deux autorités : l'autorité religieuse et l'Etat. La laïcité implique la séparation des deux. En effet, l'autorité religieuse ne peut pas s'opposer à l'Etat.

Pourquoi vouloir un interlocuteur unique avec l'islam? Est-ce possible ?

La Mosquée de Paris inaugurée en 1926 et financée par l'Algérie est la première mosquée de France. Elle a été construite pour remercier tous les musulmans morts pour la France. Cependant, les Marocains venus s'installer en France après l'indépendance de ce pays ne se retrouvaient pas dans cette mosquée. En 1989 a eu lieu un évènement important qui a changé les relations entre l'Etat et les musulmans. En effet, en 1989, à Créteil des jeunes filles se présentent pour la première fois avec le voile. Cela a provoqué un triple choc :

- pour les musulmans : découverte du voile (le Coran en parle-t-il ?), et ils commencent à se poser des questions sur son port (qui décide ?)
- pour les citoyens : découverte de milliers de musulmans qui sont des citoyens comme les autres
- pour l'Etat : découverte d'un nouveau problème mais il ne savait pas avec qui en discuter

En répercussions des évènements de 1989 est créé en 2003 le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM). Cependant, la création de ce conseil a été un échec. En effet, aucun objectif n'a été atteint pour une raison très simple : l'intervention des pays étrangers (Algérie, Maroc, Turquie et Arabie Saoudite) à travers le financement. De plus, le CFCM ne peut pas prétendre parler au nom de tous les musulmans.

Il faut que l'Etat intervienne et aide la communauté musulmane. Il a tenté par le passé en créant une fondation musulmane (financement des mosquées, formation des imams), mais a cependant mis un non musulman à sa tête (ce qui n'aurait jamais été fait pour une fondation catholique ou juive). Ainsi le rôle de l'état n'est

pas bien défini. Comment faire donc sans Etat ? C'est un problème structurel qui oblige les musulmans de France à penser autrement. En effet, les sunnites sont habitués à voir l'Etat intervenir dans les affaires religieuses. Ils arrivent dérouterés dans les pays occidentaux et ne savent pas où se placer vis à vis de la religion sans le pouvoir en place pour les y amener. C'est un problème à régler.

Qui a l'autorité de dire qu'une lecture du texte n'est pas en adéquation avec les écrits ?

Il faudrait accompagner l'islam à travers une communauté structurée. Cependant, il ne faut pas prétendre organiser tous les musulmans de France : comment mettre autour d'une même table plusieurs personnes culturellement extrêmement différentes et ont par conséquent différentes interprétations du même texte? Plusieurs peuples n'ayant pas le même vécu peuvent lire des textes différemment. La solution serait de soutenir et d'accompagner ceux qui ont des lectures ouvertes ou serait ouverts à des dialogues interreligieux.

Qu'en est-il du droit musulman ?

Le terme de Charia désigne « la voix qui mène à la source », et est à ne pas confondre avec le droit musulman, la charia en étant uniquement l'origine.

pas seulement pour le Coran qu'on se pose des questions

Le Coran est pour les musulmans la parole de Dieu : les écrits ne changent pas, c'est seulement l'interprétation qui évolue. On revient donc ici à la question de lecture des textes fondateurs : comment les lire ? Comment choisir l'interprétation qui correspond le mieux ? Qui peut décider ? C'est un véritable problème. Apparaissent alors différents courants qui posent problème, par exemple les littéralistes, qui aimeraient vivre comme vivait le prophète. Il faudrait arrêter de parler de ceux qui posent problème et mettre en valeur ceux qui tentent de faire mieux.

En ce qui concerne l'évangélisation, interdire la mission est impossible. Il faudrait modifier la manière que l'on a de parler à l'autre. Comment faire ? Par le dénigrement ? Ou en témoignage ? Les deux démarches vont se distinguer par l'approche de l'autre et la violence de l'interaction, mais dans les deux cas, le fantasme de vouloir convertir tout le monde doit s'estomper. En ce moment, l'évangélisation des musulmans devient dangereuse : on est dans un processus d'aller chercher l'autre, comme par exemple en Algérie et au Maroc où on donne des visas aux musulmans.

Qu'est ce qui fait que des hommes et des femmes de différentes religions se fréquentent? Les liens d'amitié. Quand on ne connaît pas quelqu'un, on ne le comprend pas et on veut donc procéder à sa conversion. Le meilleur moyen pour se comprendre est de se rapprocher d'eux.

Quelle différence entre islam de France et islam en France ?

Le terme « islam de France » n'est-il pas incompatible avec « islam en France » (quelle islam fait-on référence?) ? En évoquant « l'islam de France », on ne sait pas à quoi cela fait référence. Cela remonte ainsi aux questions dites basiques : qu'est-ce que l'islam ? Comment le pratique-t-on ?

Il faut faire une distinction entre les références religieuses et les données culturelles : en effet, le Coran n'a pas de « problème » avec la femme ». Il affirme seulement que chacun est libre de faire ce qu'il veut dans le respect de la loi.

Qu'est-ce que la fraternisation ?

Pour fraterniser, il faut aller à la rencontre de l'autre. Celui qui n'y va pas ignore ce que l'autre pense et ne comprend donc pas sa manière de réfléchir. Il faudrait atteindre un certain objectif entre les religions : une relation d'amitié et de fraternité tout en sortant de l'areligieux et du tout religieux.

Comment expliquer le fondamentalisme islamique ?

Le fondamentalisme est un signe d'une crise d'identité provoqué par la mondialisation. Le fondamentaliste croit trouver toutes les réponses, pense qu'il a réussi à décrypter tous les problèmes : le risque est que l'on devienne fondamentalistes les uns par rapport aux autres. Cette idée se résume très bien dans la citation suivante : « les fondamentalistes ne sont debout que parce que nous sommes assis ».

La solution au fondamentalisme serait alors de respecter la complexité de celui qui ne partage pas ma foi. Il faut du respect (ce qui dépasse la tolérance) et porter un regard positif sur l'autre.

Il faut savoir que l'autre dans sa différence peut m'enrichir moi, et qu'il n'y a pas d'autres solutions que de vivre ensemble.

En conclusion, la laïcité est une chance pour nous tous : c'est un cadre qui respecte la liberté de conscience, qui impose un respect de la liberté religieuse.

Il ne faut pas considérer le différent comme une opposition, il doit devenir un lieu d'enrichissement. Pour pouvoir vivre ensemble, il faut que chacun puisse éduquer son rapport à l'identité, et qu'il ne se transforme pas en arme de guerre.